

RESTRICTED
SR/NYM.9
9 décembre 1949
FRENCH
ORIGINAL : ENGLISH

COMPTE RENDU ANALYTIQUE
D'UNE SEANCE ENTRE LA COMMISSION DE CONCILIATION
ET LES DELEGATIONS DES ETATS ARABES

tenue à Flushing, le vendredi 9 décembre 1949
à 14 heures 30.

Présents :	M. Yalcin	(Turquie)	- Président
	M. de Boisanger	(France)	
	M. Palmer	(Etats-Unis)	
	M. de Azcarate		- Secrétaire principal
	S.E. Abdel Monem Mostafa Bey		- Représentant de l'Egypte
	S.E. Fawzi Pacha Mulki		- Représentant du Royaume hachémite de Jordanie
	M. Ahmad Choukairi		- Représentant de la Syrie.

Le PRESIDENT annonce aux délégations arabes que cette séance est la dernière que la Commission convoque à New-York. Il ajoute que la Commission a décidé de reprendre ses travaux à Genève le 16 janvier pour y étudier le rapport Clapp et reprendre le 23 janvier ses séances officielles avec les délégations arabes et israélienne. Le problème des réfugiés sera, en raison de son extrême urgence, le premier sujet à étudier; mais la Commission espère également entamer sa tâche de médiation sur certains points précis, en vue d'aboutir ultérieurement à un règlement de paix. La Commission compte comme toujours sur la bonne volonté et le concours précieux des délégations arabes pour l'aider à réussir dans sa mission.

MOSTAFA BEY (Egypte), parlant en son nom propre et au nom de ses collègues, rend hommage aux efforts accomplis dans le passé par la Commission. Les Gouvernements arabes sont décidés à continuer à collaborer avec la Commission afin d'établir une paix durable fondée sur les principes de la justice. Ils ont toujours considéré que le problème des réfugiés était la tâche la plus urgente qui confronte la

Commission, et qu'il constituait une clef pour la solution des autres problèmes pendants. L'Assemblée générale vient d'ailleurs de reconnaître officiellement l'importance de cette question en votant les crédits nécessaires pour poursuivre l'oeuvre de secours aux réfugiés. Mostafa Bey estime que la présence de la Commission au cours de la session de l'Assemblée générale a été très utile; on s'accorde en général à reconnaître que la solution du problème des réfugiés, ainsi que la Commission l'a envisagé dès le début, consiste à rapatrier dans leurs foyers les réfugiés qui en expriment le désir et à installer les autres dans d'autres pays. En ce qui concerne les autres questions que la Commission étudiera à Genève, Mostafa Bey estime que le procès-verbal du 12 mai 1949 continuera à fournir une base utile d'échanges de vues.

En dépit de certains changements qui pourront affecter la composition des délégations devant se réunir à Genève avec la Commission, Mostafa Bey réaffirme l'intention qu'ont les Gouvernements arabes de continuer à apporter leur entier concours à la Commission et transmet à cette dernière, au nom de ses collègues et en son nom propre, ses voeux les plus sincères de réussite.

MULKI PACHA (Royaume hachémite de Jordanie) et M. CHOUKAIRI (Syrie) déclarent qu'ils n'ont rien à ajouter à la déclaration de leur collègue égyptien, car ce dernier a exprimé les vues de leurs propres délégations.

M. de BOISANGER remercie le représentant de l'Egypte de ses remarques. En ce qui concerne les changements qui doivent éventuellement affecter la composition des délégations, il espère que ces changements ne seront pas nécessaires et que la Commission pourra continuer à travailler avec les mêmes personnes qu'auparavant.

M. PALMER partage les espoirs de M. de Boisanger, et ajoute qu'il est important pour la continuité des travaux de la Commission que les personnes constituant ce groupe demeurent autant que possible les mêmes.

La séance est levée à 15 heures.